



L'INSTITUT CANADIEN DES ÉVALUATEURS APPUIE LES EFFORTS POUR PROTÉGER LES INVESTISSEURS DANS LES HYPOTHÈQUES CONSORTIALES

(Ottawa, Ont.) Le 1^{er} mai 2017 – L'Institut canadien des évaluateurs (ICE) partage les préoccupations sur les récentes allégations de fraude liée aux offres d'hypothèques consortiales et appuie les initiatives récentes budgétaires du gouvernement de l'Ontario pour protéger les investisseurs de la province. L'ICE est impatient de collaborer avec la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) pour mettre ces mesures en place. L'ICE encourage aussi les gouvernements à travers le Canada de mettre en place des mesures semblables pour assurer une approche uniforme dans le but de protéger tous les canadiens et canadiennes contre la fraude hypothécaire.

Une hypothèque consortiale est offerte comme un investissement dans une hypothèque spécifique ou dans un groupe d'hypothèques. Dans le cadre d'une syndication, les investisseurs peuvent investir dans une hypothèque unique pour développer un projet commercial, comme un développement commercial. Les investisseurs consortiaux peuvent aussi investir dans un « paquet » ou regroupement d'hypothèques immobilières résidentielles.

Les membres désignés de l'ICE peuvent aider à réduire les risques de prêt et d'investissement en fournissant une opinion impartiale sur la valeur d'un ou de plusieurs biens immobiliers. Une évaluation sur les lieux préparée par un professionnel qualifié est la meilleure façon de confirmer la valeur d'un bien immobilier individuel comme garantie pour souscrire une hypothèque. Les membres de l'ICE sont guidés par un Code de conduite et par les Normes uniformes de pratique professionnelle en matière d'évaluation au Canada (NUPPEC), pour assurer le plus haut niveau de professionnalisme et d'intégrité.

« Les évaluations fournissent une valeur marchande impartiale et fiable pour les biens immobiliers et sont une partie de la solution pour assurer que ces biens servent à obtenir une hypothèque légitime et pour aider à détecter et à prévenir la fraude », explique Dan Brewer, AACI, P.App, président de l'ICE.

« Pour donner la meilleure protection au public et au système financier canadien, l'ICE croit que les directives de souscription hypothécaire fixées par le Bureau du surintendant des institutions financières

devraient s'étendre à toutes les organisations qui financent des hypothèques, y compris celles qui offrent d'investir dans des hypothèques consortiales », dit Keith Lancaster, chef de la direction de l'ICE.

La souscription d'assurance saine requiert une approche équilibrée qui comprend la diligence raisonnable sur la solvabilité et l'historique de crédit de l'emprunteur, de même que la valeur de la garantie utilisée pour obtenir le prêt.

L'ICE invite les investisseurs à réduire les risques d'investissement potentiels en s'assurant que le bien immobilier utilisé pour obtenir une hypothèque a été évalué par un évaluateur désigné.

AU SUJET DE L'ICE

L'Institut canadien des évaluateurs (ICE) est une association de premier rang en matière d'évaluation de biens immobiliers, comptant plus de 5 000 membres au Canada et partout dans le monde. Fondé en 1938, l'ICE travaille en collaboration avec ses 10 associations provinciales affiliées afin d'accorder les titres prestigieux d'*Accredited Appraiser Canadian Institute (AACI)* (Évaluateur accrédité de l'Institut canadien) et de *Canadian Residential Appraiser (CRA)* (Évaluateur résidentiel canadien). Les membres désignés de l'ICE sont des professionnels hautement qualifiés qui suivent un programme d'études complet, acquièrent de l'expérience et passent des examens. Ils s'engagent à suivre des cours de formation et de perfectionnement continus afin de maintenir un niveau supérieur de compétence dans un marché en évolution. Nos membres offrent des services impartiaux d'évaluation, d'examen d'évaluations et de consultation en matière d'évaluation, études de fonds de réserve et évaluation de machinerie et d'équipement relevant de leur domaine de compétence. Pour plus d'information, visitez le [site Web de l'ICE](#) et suivez l'ICE sur [LinkedIn](#), [Twitter](#), [Facebook](#) et [AIC Exchange](#).

-30-

PERSONNE-RESSOURCE

Sheila Roy, directrice, marketing et communications
Institut canadien des évaluateurs
Tél. : 613-234-6533, poste 224
Cell. : 613.863. 0127
Courriel : sheilar@aicanada.ca